

# Yolande Véronneau, un portrait

JASMINE VALIQUETTE

**On ne s'attend jamais à être reconnu pour le bénévolat que l'on fait... Encore moins à être médaillé par le Lieutenant-gouverneur du Québec. En fait, la Médaille du Lieutenant-gouverneur a pour objet la reconnaissance de l'engagement bénévole, de la détermination et du dépassement de soi de Québécois et de Québécoises qui exercent ou qui ont exercé une influence positive au sein de leur communauté ou de la nation québécoise. Il y a trois catégories de médailles: pour la jeunesse, couleur bronze; pour les aînés, couleur argent; et pour le mérite exceptionnel, couleur or.**

On ne s'attend jamais à recevoir une médaille lorsqu'on est engagé... et pourtant, on l'a remise à Yolande Véronneau, de Sainte-Anne-des-Lacs. C'est à l'amphithéâtre de l'école secondaire de Sainte-Agathe-des-Monts qu'elle a été convoquée, pour un cérémonie protocolaire. Elle a reçu la Médaille pour les aînés, du Lieutenant-gouverneur lui-même, l'honorable J. Michel Doyon.

Yolande a 72 ans, elle est d'un dynamisme incomparable. Elle est très impliquée dans son milieu, engagée au niveau de l'organisation pour: l'Amicale des aînés, organisme où on peut jouer aux cartes, danser et participer à des sorties culturelles, aussi pour l'organisme Santé amicale où une infirmière bénévole peut prendre la tension artérielle ou faire des tests de dépistage du diabète, ou simplement pour de l'information sur la santé; Yolande est aussi impliquée au service de repas pour Soupe et compagnie. Une fois par mois et pour une somme modique, cet organisme offre un dîner complet à plus de 70 personnes de la communauté. La plupart du temps l'ambiance est réchauffée par un musicien d'exception. C'est un rendez-vous amical, des retrouvailles entre amis, entre voisins et même avec la parenté... Yolande s'investit auprès de ces organismes, car elle aime les gens et l'action...



Photo courtoisie

Yolande Véronneau présente sa médaille

Elle a un sens du don de soi exceptionnel. Elle veut favoriser le vieillissement épanoui et actif. Il y a quelques années, elle visitait Jean et Hélène, des aînés qui demeuraient près de chez elle. Elle les accompagnait pour faire leurs courses chaque semaine et les visitait régulièrement, jusqu'au jour où le couple a déménagé dans un centre pour personnes non autonomes, loin de chez elle. Yolande est une femme très attachante, l'entraide, la fraternité et le partage font partie intégrante de sa vie.

Elle a enseigné pendant une trentaine d'années sur la Rive-Sud de

Montréal. Elle était professeure de mathématique, dans une école secondaire. Elle a été heureuse tout au long de ses années d'enseignement, me dit-elle..., elle avait la vocation.

Durant plusieurs années, elle et son mari avait un chalet à Sainte-Anne-des-Lacs et venaient, avec leur trois enfants, y passer toutes les fins de semaine et tous les étés. Depuis 10 ans, à la retraite, ils ont réalisé leur rêve, ils ont vendu leur chalet et construit une maison sur la montagne avec vue

exceptionnelle et surprenante. Un endroit de contemplation qui rend zen et heureux...

Les gens qui côtoient Yolande ont une grande reconnaissance et beaucoup de gratitude envers elle. Les gens qui vivent avec elle, influencés par son don de soi suivent son exemple. Quant à elle, la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec lui rappellera toujours son implication et les traces indélébiles qui en découlent.

## Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Sainte-Anne-des-Lacs

RODOLPHE GIRARD

**Assemblée du conseil du lundi 13 juin, à 20 h, présidée par la mairesse Monique Monette Laroche. Tous les membres du conseil sont présents à l'exception du conseiller Sylvain Harvey.**

### Point de vue en ouverture d'assemblée

La mairesse annonce qu'il y aura un forfait avec Bio-services pour les analyses d'eau, le 18 juin et le 20 août de 9 h à 13 h, au parc Henri-Piette, les intéressés pourront se procurer les bouteilles d'échantillonnages sur place. Serge Grégoire rappelle que les chiens Pittbull sont interdits sur le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs. Sylvain Charron est heureux d'annoncer que la collecte pour le cancer a rapporté 1 042 \$. Luce Lépine annonce que les nouveaux membres au CCU sont madame Manon Lapointe et monsieur Jacques Geoffrion.

### Entrefilet

Pour le mois de mai, les comptes

payés sont de 134 826 \$ et les payables sont de 216 966 \$.

Quelques dépenses excédant 2 500 \$ qui apparaissent à l'ordre du jour de l'assemblée: Enseignes Laurentides, 10 800 \$ pour la conception de l'affiche qui identifie la municipalité à l'intersection du chemin Avila et le chemin SADL; Maintenance Patrick Laroche 21 638 \$ et Excavation Kevin Barrett 17 927 \$.

Le renouvellement de la convention collective entre la Municipalité et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3894 couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2019.

M<sup>me</sup> Christine Valiquette, directrice du service de l'Urbanisme sera en congé de maternité du 25 juillet 2016 au 15 septembre 2017, elle sera remplacée par monsieur Saint-Vincent Rioux durant cette période.

La vente par shérif du lot 5558137, terrain situé sur le chemin Fournel, n'aura pas lieu parce que le propriétaire n'a pas été signifié adéquatement.

Afin de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée, la Municipalité s'est engagée à respecter les modalités du guide relatif au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018. La Municipalité s'engage ainsi à être seule responsable des choix et des exécutions de travaux d'infrastructures qu'elle réalisera et à dégager les gouvernements du Canada et du Québec de toute responsabilité.

Adoption du règlement 401-2016 autorisant une dépense de 33 000 \$ et un emprunt de 24 750 \$ pour l'asphaltage du chemin des Orignaux. Le partage des coûts sera de 25 % par la Municipalité, soit 8 250 \$ et 75 % par les résidents, soit 24 750 \$ avec une période de remboursement amorti sur 20 ans qui sera prise sur leur compte de taxes.

Autorisation de déplacement de fils d'un poteau de Bell situé au 9, chemin Fournel au coût de 4 551 \$.

Conformément aux modalités d'application du volet Redressement

### À surveiller à la bibliothèque, nouveautés de juin

**Chez les adultes**  
*Polars et suspenses: Brunetti entre les lignes*, de Donna Leon; *Congo requiem*, de Jean-Christophe Grangé; *Inhumaine*, de Patricia Cornwell; *L'insoumis*, de John Grisham; *Père et mère tu honoreras*, de Jean-Pierre Charland; *Trois jours et une vie*, de Pierre Lemaitre.  
*Insolite: Les chevaliers d'Antares, 2*, d'Anne Robillard; *Le sixième sommeil*, de Bernard Werber.  
*Des auteurs primés: L'année la plus longue*, de Daniel Grenier; *L'exception*, d'Audur Alva Olafsdottir; *La jeune épouse*, d'Alessandro Baricco; *Le mystère Henri Pick*, de David Foenninos; *Purity*, de Jonathan Franzen.  
*Romantique: La théorie du drap contour*, de Valérie Chevalier

**Chez les jeunes**  
*Club de lecture estival: Cet été, on se perd dans la nature!* Le club de lecture d'été pour les 5 à 12 ans commence le 28 juin. En vous inscrivant, vous recevrez votre trousse de lecture et un coupon de participation au tirage hebdomadaire. Profitez-en, c'est gratuit!

*Veillez noter que la bibliothèque sera ouverte aux heures habituelles durant tout l'été.*

des infrastructures routières locales (RIRL), le Conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière au ministère des Transports et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

L'accès au lac Marois pour les embarcations par le site d'accès à l'eau de l'île Benoit est interdit excepté pour les embarcations de la municipalité et les tarifs de location seront de 10 \$ l'heure pour les résidents et de 30 \$ pour les non résidents.

Autorisation pour l'achat de deux panneaux de signalisation pour le service de Loisirs; le prix sera de 465 \$ chacun plus 68 \$ de frais de manutention.

### Questions du public

Le conseiller Serge Grégoire demande à la mairesse ce qu'il arrive avec la subvention promise par Québec pour la construction d'un aréna et d'une piscine dans la MRC des Pays-d'en-Haut; la mairesse répond que cette subvention avait été reconfirmée par la ministre Christine Saint-Pierre.

Une contribuable s'inquiète du bas niveau de l'eau du lac Saint-Amour et demande pourquoi, la mairesse a répondu que la réfection d'un ponton devrait corriger la situation.

Monsieur Geoffrion suggère de relever le nouveau panneau d'affichage à l'entrée de la municipalité et d'y aménager un espace fleuri. La mairesse a répondu favorablement à la hausse du panneau d'affichage, mais elle s'est montrée plus réservée quant à l'aménagement de l'espace fleuri.

Messieurs Renaud et Dompière se plaignent de l'errance de chiens sur leur terrain et demandent l'aide de la Municipalité; le directeur général a répondu que ce genre de plainte est très difficile à gérer et qu'un constat d'infraction ne règle pas tout parce qu'il faut encore le prouver.

L'assemblée s'est terminée à 21 h 45.

## La Fête nationale du Québec

# QUÉBEC DE L'ART PUR

fetenationale.quebec

### Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

## 23 JUIN 2016 DE 16 H À 22 H

### PARC HENRI-PIETTE ET TERRAIN DE BALLE MOLLE

| PROGRAMME DE LA JOURNÉE |   |
|-------------------------|---|
| 16H                     | Ouverture de la fête                                    |
| 16H À 20H               | Animation, maquilleuse, jeux gonflables et plus encore  |
| 17H À 19H               | Souper spaghetti<br>5 \$ 17 ans et moins<br>8 \$ adulte |
| 19H 30                  | Ouverture du spectacle avec la relève                   |
| 19H 45                  | Discours patriotique et hommage à la francophonie       |
| 20H                     | Hommage au drapeau                                      |
| 20H 15                  | 1 <sup>ère</sup> partie du spectacle d'artistes locaux  |
| 20H 30                  | Feu de joie   |
| 21H 15                  | 2 <sup>ème</sup> partie du spectacle d'artistes locaux  |
| 22H                     | Feux d'artifice   |
| 22H 15                  | Fermeture du site                                       |

Musiciens: Pascal Dufour, Kim Greenwood, Meredith Marshall

MERCI aux organismes collaborateurs et bénévoles: L'Amicale des aînés, SNQ, RONA DAGENAI, IGA, etc.

MERCI À NOS PARTENAIRES: Marché MonChoix, Atelier mécanique C.M.F., Café boulangerie du Village, Uniprix Clinique F. Aubuchon et G. Nault, Enseignes et lettrage des Laurentides